



Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres

AVANT PROGRAMME

I - DENOMINATION DU CONCOURS

Concours : RCE BEN M'SICK SIDI OTHMANE

Date : 03, 04 et 05 Mars 2023

Lieu : CASABLANCA

CSO 1* CSO 2* CSO 3* CND CJC Coupe du Trône

II - CONDITIONS GENERALES

POUR LE BIEN ETRE DES PONEYS/CHEVAUX

La Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres (FRMSE) attend de toutes les personnes concernées par le sport équestre qu'elles adhèrent au code de conduite en reconnaissant et acceptant que le bien être du poney/cheval soit en tout temps considéré comme souverain.

- Le bien être du poney/cheval prédomine sur les exigences à tous les stades de leur préparation et de leur entraînement. Cela inclut la bonne gestion des poneys/chevaux, les méthodes d'entraînement, le ferrage, la sellerie ainsi que le transport et exclut toute technique considérée par la FEI comme abusive.
- Pour être autorisé à concourir, les poneys/chevaux et les cavaliers doivent être physiquement aptes, compétents, et en bonne santé.
- Tous les soins et traitements vétérinaires prodigués aux poneys/chevaux doivent assurer leur santé et leur bien être.
- Les concours ne doivent pas porter préjudice au bien être des poneys/chevaux. Cela implique une attention constante portée aux zones de compétitions, aux terrains, aux conditions météorologiques, aux écuries, à la sécurité du site et à l'aptitude du poney/cheval à poursuivre son voyage après la compétition.
- Tous les efforts doivent être consentis afin de s'assurer que les poneys/chevaux reçoivent l'attention qui leur est due après la compétition et qu'ils sont traités avec humanité une fois leur carrière achevée.
- La FRMSE encourage vivement toutes les personnes concernées par le sport équestre à atteindre le plus haut niveau possible de connaissances dans leurs domaines de compétence.

Le Président de l'événement s'engage à respecter l'ensemble des règlements régissant l'organisation des compétitions équestres

Le Président de l'événement

Fait, le 27/01/2023

Approuvé par la FRMSE

Rabat, le 06 FEB. 2023



[Signature]
Said FAKIR
Directeur Général
F.R.M.S.E.

III- INFORMATIONS GENERALES

1 - Organisateur

Nom : RCE BEN M'SICK SIDI OTHMANE

Adresse : BD ABDELKADER ESSAHRAOUI BEN M'SICK SIDI OTHMANE

Téléphone : 0522 38 46 76

Fax : 0522 57 21 10

GSM : 0611 72 58 06

E-mail : omnisportbmso@hotmail.fr

2 - Comité d'organisation

Président du RCE BEN M'SICK SIDI OTHMANE : M. ALAMI ABDESSELAM

Membre de la section équitation

: M. Hamid JABBOUR

M. Aziz FATIH

Directrice de l'Omnisport Club BMSO

: Mme. Ihsane EL HOBBI

0662790184

Secrétariat du concours

: Mme. LAILA LAHRAOUI

0665339072

3 - Président d'événement

Nom : M. ALAMI ABDESSELAM

4 - Directeur de l'événement

Nom : M. JINANE Mustapha

Téléphone : 0661 199 728

5- responsable covid -19

Nom : M. JINANE Mustapha

Téléphone : 0661 199 728

6 - Médecin de service

Nom : protection civil

Téléphone :

7- Délégué Vétérinaire (concours)

Nom : Dr. MABROUK

Téléphone : 0661 49 49 61

8- Vétérinaire de permanence

Nom : Dr Hassan EL KHALFI

Téléphone : 0668914400

9- Maréchal ferrant

Nom : M. M'barek NOUITI

Téléphone : 0668 90 72 63

II - Conditions Spécifique Technique

1- Carrière de Concours

Dimension : 93X53

Type de sol : SABLE T&C

2- Carrière de détente

Dimension : 60X30

Type de sol : SABLE T&C

3- Ecuries

Type de boxes : EN DUR ET DEMONTABLES

Dimensions boxes : 3 X 3 Prix des boxes démontables : 450.00 Prix des boxes dur : 500.00

Responsable Hébergement : M. ABDELLATIF MOUADIL

Tel : 0631 61 31 22

Important : pour le bien être des chevaux veuillez réserver vos boxes sur le système DATA.



- **Programme CSO 3***

Date d'ouverture des écuries : 27 février 2023 A PARTIR DE 9 H 00

N° d'épreuve	Date	Heure	Epreuve	Barème
1	03/03/2023	9 H 00	1.20-1.25	Deux phases FRMSE 274.2.5
2			1.30-1.35	269 difficultés progressives
3			1.40-1.45	Deux phases FRMSE 274.2.5
4			1.10-1.15	Barème A au chrono FRMSE - 238 2.1
5	04/03/2023	9 H 00	1.10-1.15 Amateur	Deux phases FRMSE 274.2.5
6			1.10-1.15	Deux phases FRMSE 274.2.5
7			U13	Barème A au chrono FRMSE - 238 2.1
8			U18	Barème A au chrono FRMSE - 238 2.1
9			1.20-1.25	Barème A au chrono FRMSE - 238 2.1
10			U21	Barème A au chrono FRMSE - 238 2.1
11			1.30-1.35	Barème A au chrono FRMSE - 238 2.1
12	05/03/2023	9 H 00	1.10-1.15	Barème A au chrono FRMSE - 238 2.1
13			1.10-1.15 Amateur	Barème A au chrono FRMSE - 238 2.1 Qualificative
14			U13	Barème A au chrono FRMSE - 238 2.1 Qualificative
15			1.20-1.25	Barème A au chrono FRMSE - 238 2.1 Qualificative Senior intermédiaire
16			U18	Barème A au chrono FRMSE - 238 2.1 Qualificative
17			U21	Barème A au chrono FRMSE - 238 2.1 Qualificative
18			1.30-1.35	Deux phases FRMSE 274.2.5 Qualificative Senior intermédiaire
19			1.40-1.45	Grand prix Barème A au chrono FRMSE - 238 2.2

